

Secrétariat général du gouvernement

Direction des ressources humaines et de la fonction
publique de Nouvelle-Calédonie

Pôle Fonction publique

Service de la gestion statutaire des fonctionnaires

Section gestion statutaire 1

Mél : sgsf.drhfpnc@gouv.nc
Tél. : 25.61.47 – 25.60.72

N° CS17-3133-2

Nouméa, le 03 JAN. 2017

CIRCULAIRE
A l'attention des employeurs publics

Objet : campagne d'avancement au grade hors classe du corps des professeurs des écoles au titre de l'année 2017.

Je vous serai reconnaissant de bien vouloir informer les personnels titulaires du cadre territorial de l'enseignement du premier degré placés sous votre autorité de l'ouverture, au titre de l'année 2017, d'une campagne d'avancement au grade hors classe du corps des professeurs des écoles, en vue de pourvoir 6 postes.

Les conditions de recevabilité des candidatures sont précisées dans la fiche ci-jointe.

Ces fiches, accompagnées des pièces justificatives, doivent parvenir à votre employeur le **7 avril 2017** et à la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie (18 rue Paul Doumer – BP M2- 98849 Nouméa Cedex) **au plus tard le 21 avril 2016 à 16 heures**. Passé ces délais, les candidatures ne seront plus prises en considération.

L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'en l'absence de production des pièces justificatives, le renseignement mentionné sur la fiche de candidature ne sera pas pris en compte. En outre, pour être recevables, les attestations doivent être réalisées par le directeur de l'école concernée ou par la collectivité employeuse.

De manière générale, si l'agent ne dispose pas de pièces justificatives nécessaires à la constitution de son dossier, il devra prendre l'attache de son employeur pour solliciter une consultation de son dossier administratif.

La présente circulaire, ainsi que la fiche d'inscription, sont téléchargeables sur le site internet de la DRHFPNC.

Le secrétaire général
du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie



Alain MARC

ANNEE 2017

CANDIDATURE A LA LISTE D'APTITUDE POUR L'AVANCEMENT A LA HORS CLASSE DES PROFESSEURS DES ECOLES

CONDITIONS DE RECEVABILITE au 31/12/2016 :

- être professeur des écoles titulaire du cadre de l'enseignement du premier degré de la Nouvelle-Calédonie
- atteindre au moins le 7^{ème} échelon de la classe normale, au 31 décembre 2016

CANDIDATURE A ADRESSER A VOTRE EMPLOYEUR AU PLUS TARD LE 7 AVRIL 2017

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Employeur : Province des îles Loyauté Province Nord Province Sud Vice-rectorat
 Nouvelle-Calédonie Autres (à préciser) _____

CRITERES DE CLASSEMENT
(cadre réservé à l'administration)

I - ANCIENNETE DE SERVICE (dans le cadre de l'enseignement au 31/12/2016) :

- Date de nomination dans le corps des instituteurs brevetés, instituteurs, professeurs des écoles
(joindre le premier arrêté de nomination dans le cadre de l'enseignement)

1 pt par année
Max. 40 points (seules comptent les années complètes)

II - MODE D'ACCES AU CORPS DE PROFESSEUR DES ECOLES

concours

liste d'aptitude

(joindre l'arrêté de nomination ou de titularisation pour les agents recrutés par liste d'aptitude spéciale)

Accès par concours : 6 pts

Accès par LA : 1 point

III - NOTE D'INSPECTION (inspection antérieure au 31/12/2016)

Note : _____/20 Date : _____

(joindre le rapport d'inspection)

Note x 2
(Maximum 40 points)

IV - DIPLOMES PROFESSIONNELS ET EXERCICE DE LA FONCTION CORRESPONDANTE

a) DIPLOMES

CAFIPEMF CAPSAIS ou CAPA-SH DEPS CAPEJS DDES

(joindre les diplômes, attestations ou relevés de notes)

b) EXERCICE DE LA FONCTION CORRESPONDANTE

Avez-vous exercé les fonctions en lien avec les diplômes professionnels visés au a)

Préciser lesquelles ? Indiquer les périodes

(joindre les décisions d'affectation ou les attestations de l'employeur précisant les périodes concernées)

1° DIPLOMES

2 points/diplôme

1 point par spécialisation (même diplôme mais spécialisation différente)

2° EXERCICE DE LA FONCTION

2 points pour 3 ans d'exercice des fonctions puis

0,5 point par année supplémentaire.

Les années prises en compte peuvent être non consécutives

Le total des points octroyés pour le IV b) et le V est limité à 5 points maximum

<p>V – EXERCICE DE LA FONCTION DE DIRECTEUR D'ECOLE</p> <p>Avez-vous exercé les fonctions de directeur d'école (déchargé ou non) ?</p> <p>Indiquez les périodes :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>(joindre les décisions de nomination ou les attestations de l'employeur précisant les périodes concernées : les années exercées en tant que directeur par intérim ne sont pas prises en compte)</p>	<p>2 points pour 3 ans d'exercice des fonctions puis 0,5 point par année supplémentaire</p> <p>Les années prises en compte peuvent être non consécutives</p> <p style="text-align: right;">[]</p> <p>Le total des points octroyés pour le IV b) et le V ne sont pas cumulatifs</p>
<p>VI - IMPLICATION DANS LA PROFESSION SUR LES 5 DERNIERES ANNEES (à compter du 1^{er} janvier 2012) :</p> <p><input type="checkbox"/> a) Enseignant détenant l'agrément d'anglais et dispensant cet enseignement (produire l'attestation jointe)</p> <p><input type="checkbox"/> b) Enseignant ayant exercé les fonctions de maître d'accueil temporaire (joindre l'arrêté de désignation de maître d'accueil)</p> <p><input type="checkbox"/> c) Enseignant ayant exercé les fonctions de maître spécialisé sans être titulaire du diplôme (joindre l'attestation de l'employeur pour le compte duquel l'agent a assuré ces fonctions)</p> <p><input type="checkbox"/> d) Enseignant chargé de la conduite d'une classe ayant réalisé un ou des projets pédagogiques (joindre uniquement une attestation de réalisation des projets établie par le directeur de l'école concernée et limité à 5 projets)</p>	<p>a) 2 points pour 3 ans de dispense de l'enseignement*</p> <p>b) 2 points pour 3 années d'exercice des fonctions*</p> <p>c) 1 point par année scolaire dans la limite de 3 points*</p> <p>(Cumul des points attribués aux a, b et c maximum 5 points)</p> <p>d) 1 point par projet dans la limite de 5 points</p> <p>(Maximum 10 points)</p> <p style="text-align: right;">[]</p> <p>* Les années prises en compte peuvent être non consécutives</p>
<p>VII – ENSEIGNANT AYANT EXERCE DES FONCTIONS DANS L'UNE OU PLUSIEURS DES ECOLES LISTEES</p> <p>(attestation jointe à faire signer par le directeur de l'école concernée ou une attestation de l'employeur concerné précisant l'affectation et la période)</p>	<p>5 points maximum pour au moins 3 ans d'exercice des fonctions. Les années prises en compte peuvent être non consécutives</p> <p style="text-align: right;">[]</p>
<p>RAPPEL : Aucune pièce justificative ne sera réclamée par l'administration. A défaut de les avoir fournies, le renseignement mentionné sur la fiche de candidature ne sera pas pris en compte.</p> <p>La présente candidature dûment complétée doit être réceptionnée par l'employeur au plus tard le 7 avril 2017 sous peine d'irrecevabilité.</p> <p>Date : _____ (Signature du candidat)</p>	
<p style="text-align: center;"><u>CADRE A REMPLIR PAR L'EMPLOYEUR AVANT TRANSMISSION A LA DRHFPNC</u></p> <p><input type="checkbox"/> Avis favorable <input type="checkbox"/> Avis défavorable</p> <p>Observations éventuelles : La présente candidature dûment complétée doit parvenir au président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie au plus tard le 21 avril 2017 sous peine d'irrecevabilité.</p> <p style="text-align: right;">(lieu) _____, le _____ (signature et cachet de l'employeur)</p>	

**ATTESTATION
RELATIVE A L'AGREMENT D'ANGLAIS**

Je soussigné, M*.....

.....

certifie que M.....

est titulaire de l'agrément d'anglais et dispense cet enseignement aux élèves ou a dispensé durant au moins 3 ans(indiquer la période concernée).

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à, le

(Signature et cachet du signataire)*

*Cette attestation doit être renseignée et signée par le directeur de l'école concernée. Cependant lorsque l'attestation est délivrée à ce directeur d'école, celle-ci doit être renseignée et signée par l'inspecteur de la circonscription concernée.

ATTESTATION D'EXERCICE

Je soussigné, M....., directeur/directrice de l'école
 certifie que M..... a exercé
 au moins 3 ans (indiquer les dates) dans l'une des écoles suivantes :

	Nom de l'école	Années d'exercice
Province des Iles Loyauté	Ecole élémentaire de Tiga <input type="checkbox"/>
Province Nord	Ecole d'Ouayaguette <input type="checkbox"/>
	Ecole de Cavet-Juu (Tiabet) <input type="checkbox"/>
	Ecole de Poro (Houailou) <input type="checkbox"/>
	Ecoles de Canala <input type="checkbox"/>
	Ecoles de Kouaoua <input type="checkbox"/>
Province Sud	Ecole de l'Ile Ouen <input type="checkbox"/>
	Ecoles de Thio <input type="checkbox"/>
	Ecoles de Yaté <input type="checkbox"/>

Fait à, le

(Signature et cachet du signataire)

**ATTESTATION
RELATIVE A LA REALISATION DE PROJETS PEDAGOGIQUES**

Je soussigné, M....., directeur/directrice de l'école.....

.....

certifie que M.....

Enseignant chargé de la conduite d'une classe notamment réalisé durant les 5 dernières années, les projets pédagogiques suivants :

1.
2.
3.
4.
5.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à, le
(Signature et cachet du signataire)